REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU CALVADOS

COMMUNAUTE DE COMMUNES
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU

DECISION DU PRÉSIDENT

1-Commande Publique
1.4-Autres types de contrats

N° DP-2025-2
Objet : Mission de maîtrise d'œuvre pour des travaux d'aménagement au Pôle de Santé Libéral et Ambulatoire (PSLA) Vaullegeard à Condé-en-Normandie

Madame la Présidente de la Communauté de Communes « Intercom de la Vire au Noireau » ;

Vu l'article L.5211-10 du Code Général de Collectivités Territoriales (CGCT) ;

Vu la délégation du Conseil Communautaire accordée au Président par délibération n°D2020-7-2-3 du 16 juillet 2020,

Vu le procès-verbal d'élection de la Présidente et des Vice-Présidents de l'Intercom de la Vire au Noireau en date du 15 février 2024 ;

Vu la proposition de la société Parallèle,

DÉCIDE

Article 1 :
De signer le marché intitulé de la maîtrise d'œuvre avec **nom de la société PARALLÈLE** domiciliée 120 rue Branville 14000 CAEN

Le montant est décomposé comme suit :

Mission MOE	Montant HT
PHASE A : Réalisation dossier graphique, APD. Choix des matériaux et préconisations matériaux. Réalisations des plans d'exécutions des travaux et descriptif	4 800 €
PHASE B : Réalisation d'une autorisation de travaux ERP. Sécurité – PMR ;	2 200 €
Phase C : Consultations des entreprises travaux, signature marchés travaux, et maîtrise d'œuvre du projet de transformation. Maîtrise d'œuvre des travaux jusqu'à réception de l'ensemble	10 % du montant HT des travaux
TOTAL GLOBAL	

Article 2 : Madame la Directrice de la Communauté de Communes Intercom de la Vire au Noireau est chargée de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera adressée :

- au contrôle de légalité de la Préfecture,
- au Trésorier Principal, comptable public,
- à l'intéressé.

Conformément aux dispositions de l'article L5211-10 du CGCT, Madame la Présidente de l'Intercom de la Vire au Noireau informera le Conseil Communautaire de cette décision lors de la séance la plus proche.

Article 3 : Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Caen - 3 Rue Arthur le Duc – 14000 CAEN, ou sur le site internet www.telerecours.fr dans le délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
014-200068799-20250207-DP-2025-2-AU
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/02/2025
Publication : 10/02/2025

Fait à Vire Normandie
Le 7 février 2025
Mme Catherine GOURNEY-LECONTE
Présidente de l'Intercom de la Vire au Noireau

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES INTERCOM de la Vire au Noireau

Acte administratif publié sur le site internet de l'Intercom de la Vire au Noireau https://www.vireaunoireau.fr/ rubrique « actes administratifs », le : 10 FEV. 2025

Ref. 201 524 Berger-Levrault (1309)